



Ce mercredi de 9h à 13h, la Fédération des éleveurs du galop a organisé sa traditionnelle – et très attendue – assemblée générale. Les interventions de qualité, sur tous les grands sujets qui agitent notre univers, se sont enchainées. Nous vous proposons en deux articles, **ce soir** et **demain soir**, de retrouver notre synthèse des prises de paroles. C'est-à-dire de connaître l'essentiel de cette réunion de 4 heures en deux temps de lecture d'une quinzaine de minutes.

**Ce soir**: Loïc Malivet, Luc Kronus, Aliette Forien, Julian Ince, Pierric Rouxel, Antonia Devin, Jean de Cheffontaines, Edouard de Rothschild et Olivier Delloye.

**Demain** : Arnaud de Courcelles pour Equidia ; Philippe Augier et Cyril Linette pour le PMU.

# Loïc Malivet : « Tout mettre en œuvre pour relancer l'activité hippique »

Voici le discours prononcé mercredi matin par le président de la Fédération des éleveurs du galop « Merci à nos responsables de Commissions pour leurs interventions respectives, et pour compléter leurs propos, je voulais revenir sur quelques éléments marquants des derniers mois.

### La Fédération des éleveurs du galop

En début d'année, malgré le Brexit, les transports vers et depuis l'Angleterre ont pu avoir lieu avec, il est vrai, une procédure administrative et des contrôles aux frontières assez contraignants, surtout lors du voyage de retour. Ces contraintes ont eu un impact non négligeable sur le nombre de juments françaises qui ont été saillies en Angleterre/Irlande et sur le nombre de juments venues de ces deux pays pour être saillies en France, ce qui était logiquement prévisible.

Malgré le 3° confinement, la saison de monte 2021 s'est déroulée dans de bonnes conditions, notamment grâce au protocole de déplacement des juments, créé en 2020 pour faire face aux risques sanitaires et qui a été reconduit cette année, à la demande de notre Commission étalonniers. Le nombre de juments saillies est en légère hausse chez les pur-sang anglais selon les chiffres provisoires fournis par l'Ifce (+2,4 %). Il reste stable chez les AQPS.,

Comme annoncé lors de la dernière Assemblée générale, l'année 2021 a été axée sur la communication avec les différents projets qui ont été évoqués tout à l'heure par Luc Kronus. La série de films promotionnels de la Fédération, de l'élevage et des courses



en général a été largement diffusée sur les réseaux sociaux et sur la chaîne Equidia, lors des concours et manifestations où la Fédération des éleveurs du galop était présente mais aussi sur certains hippodromes équipés pour pouvoir les diffuser, par exemple à quelques encablures d'ici sur l'hippodrome de Clairefontaine. Je remercie toutes les personnes qui ont participé à ces films, avec Céline Gualde à la réalisation. Je vous invite à les partager autour de vous afin de toucher un public le plus large possible et de porter la bonne parole au-delà de notre microcosme.

Un mot sur les ventes de yearlings qui viennent de se conclure, le bilan est honorable dans le contexte actuel avec 324 yearlings qui sont passés sur le ring durant les trois premiers jours.



# • • • Loïc Malivet : « Tout mettre en œuvre pour relancer l'activité hippique »

76 % d'entre eux ont été vendus pour un prix moyen de 162.000 € (-13 % par rapport à 2019). La v.2 cependant a été très compliquée avec une baisse importante du prix moyen et du taux de vendus.

### L'Institution des courses

Il faut souligner le travail fourni par France Galop qui a tout mis en œuvre durant ces derniers mois pour que les courses puissent se poursuivre et nous n'avons ainsi pas connu d'interruption de l'activité, comme ce fut malheureusement le cas lors du premier confinement. De nombreuses réformes sont en cours, que ce soit au niveau du programme des courses plates ou dans le cadre des nouvelles orientations de la discipline de l'obstacle, espérons que celles-ci porteront rapidement leurs fruits. Le PMU de son côté a fait un travail remarquable en faisant preuve de beaucoup d'agilité malgré les fermetures d'établissements et il a réussi à sauver la recette malgré toutes ces contraintes. Les derniers chiffres des enjeux dont nous disposons, ceux du mois de juillet, sont porteurs d'espoir pour la suite de l'année.

### Perspectives et conclusion

Une activité intense va se poursuivre au niveau de notre Fédération dans les prochains mois avec, comme annoncé en début d'année, une présence sur le terrain accrue : nous vous donnons rendez-vous à l'occasion des différentes ventes qui auront lieu dans les prochains mois : Osarus, Arqana, Lumet, ainsi que lors des différents concours en régions (l'Anjou foal show au haras de la Courlais, le Show anglo à la Teste et le Show AQPS au Lion-d'Angers) mais aussi sur les hippodromes, que ce soit en région ou à Paris.

Comme vous avez pu le constater, le répertoire des étalons 2021 a été remanié avec un nouveau format, plus pratique à utiliser. La modernisation de cet outil se poursuit avec le lancement d'une nouvelle application, permettant une consultation sur smartphones et tablettes de la version digitale du répertoire et une campagne de communication à l'étranger, qui sera lancée à l'automne pour promouvoir notre parc étalons.

Viendront ensuite nos traditionnels tirages au sort de saillies, évènements toujours très populaires auprès de nos adhérents, ainsi que le Gala de l'Elevage que nous avons hâte d'organiser après avoir été empêchés de le faire en 2020.

Plusieurs dossiers importants vont également faire l'objet de toute notre attention comme la transposition en droit français de la directive européenne dite "loi de santé animale", le projet de charte de bonnes pratiques ou encore le dossier T.V.A. Sur ce dernier point, il ne faut pas perdre espoir malgré le revirement auquel nous avons dû faire face.

Au niveau du sanitaire, je me servirai de ma double casquette (vice-président du Respe et président de la filière cheval) pour, d'une part, développer les ressources permettant de renforcer l'action du Respe, si importante pour la sécurité sanitaire de notre cheptel. L'intégration prochaine de nos homologues irlandais au sein du Respe, démontre à quel point ce modèle unique en Europe est efficace. D'autre part, au niveau de la filière cheval, mon rôle de président sera utile pour convaincre les dernières sociétés-mères qui n'ont pas encore rendu obligatoire la vaccination contre la rhinopneumonie, de la nécessité d'imposer cette mesure pour l'ensemble de leurs équidés. Ce n'est que par une vaccination générale de toutes les races de chevaux que nous pourrons lutter encore plus efficacement contre cette maladie.

D'un point de vue plus général, il faudra tout mettre en œuvre dans les prochains mois pour relancer encore davantage l'activité hippique, inciter les propriétaires et les éleveurs à revenir sur les hippodromes mais aussi susciter de nouvelles vocations, ce challenge est l'affaire de tous, il appartient à chacun d'entre nous de le relever.

Vous pouvez compter sur les élus et sur toute l'équipe de la F.E.G. pour agir dans la réalisation de ces objectifs.

Je vous remercie de votre attention et après une courte pause, nous passerons au débat avec les intervenants de France Galop, du PMU et d'Equidia. »



# Les ténors à la barre

Comme le veut la tradition, l'Assemblée générale de la Fédération des éleveurs s'est ponctuée par l'intervention des responsables de l'Institution : Édouard de Rothschild et Olivier Delloye pour France Galop ; Arnaud de Courcelles pour Equidia ; Philippe Augier et Cyril Linette pour le PMU.

Nous publierons leurs interventions en deux parties : la première aujourd'hui et la seconde demain.

# Édouard de Rothschild : « Totalement mobilisés »



Le président de France Galop a été le premier à s'exprimer. Il a tenu à « saluer l'état d'esprit formidable de la grande famille des éleveurs qui, depuis dix-huit mois, a vécu des événements particulièrement durs. Rien ne vous a été éparané et vous

avez su écarter toutes les menaces. Vous avez démontré une confiance et un courage qui vont nous aider à mieux rebondir tous ensemble. Pour tout cela, je vous dis bravo et merci. Vous constituez le cœur de notre activité et votre engagement est une condition sine qua non pour notre modèle et notre progression. »

Édouard de Rothschild a ensuite rappelé l'action de France Galop depuis le début de la crise de la Covid : « Tout mettre en œuvre pour que les courses puissent se tenir chaque jour ; maximiser le retour financier aux acteurs sans mettre en péril la santé financière des sociétés-mères, ce qui est un équilibre fin ; ne pas oublier que l'avenir s'écrit aujourd'hui, donc continuer à investir ; et enfin renforcer le contrôle et la régularité des courses. Toutes les difficultés ne sont pas levées mais nous sommes totalement mobilisés pour apporter les meilleures réponses. »

## Olivier Delloye : « Assez confiants sur notre capacité à redistribuer une partie de la retenue assez rapidement »

C'était le sujet sur lequel le directeur général de France Galop était le plus attendu : quid de la retenue d'allocations ? La réponse a été positive : « Nous allons faire une évaluation en septembre qui nous permettra éventuellement de



diminuer la retenue actuelle de 15 %, car le mois de juillet et le début du mois d'août ont été très positifs au PMU. Nous sommes assez confiants sur notre capacité à redistribuer une partie de la retenue assez rapidement. À la fois sur les courses passées et sur les courses à venir, pour être équitables vis-à-vis de tous les intervenants. » Cela étant, l'impact Covid aura encore été fort en 2021 :



c'est 7,5 M€ de ressources en moins pour France Galop chaque mois...

Le directeur général de France Galop a ensuite fait un point plus technique sur les enjeux, les effectifs à l'entraînement et les partants. Côté enjeux, le PMU a offert une « belle résistance compte tenu de la fermeture d'une grande partie du réseau jusqu'en juin ». Dans les chiffres, on est à -9,6 % versus 2019, le galop étant à -8,8. Du côté des effectifs, le plan de relance, notamment sur les 2ans, a porté ses fruits au début de l'année, avec +2,8 % de chevaux versus 2020 au 1er avril. Mais les nouvelles difficultés liées à la Covid, et la retenue d'allocations, ont sans doute à nouveau marqué les acteurs puisque lorsque l'on compare la situation au 1er août 2021 versus celle au 1er août 2020, on retombe à -4,5 %. Le tri à l'entraînement s'est fait plus vite et le moral des investisseurs a été impacté par l'atmosphère Covid. Du côté des partants, la situation se stabilise autour de 11,1 partants par course. C'est +0,1 par rapport à 2020, avec un impact positif sur les enjeux pour le galop à +7,7 millions d'euros.

Olivier Delloye a poursuivi son intervention pour rappeler qu'à côté de la gestion de crise, un plan de relance pour le plat et un pour l'obstacle – déjà largement traités dans nos colonnes – ont été lancés. Car malgré les difficultés présentes, l'avenir se prépare aujourd'hui. « Nous nous concentrons sur des investissements productifs, comme l'éclairage de la P.S.F. de Deauville à partir de novembre 2021. Il existe un vrai potentiel avec des courses de bonne tenue sur un créneau horaire très porteur sur le plan des paris hippiques. Il y a aussi le plan de rénovation d'Auteuil, avec un nouveau Salon des propriétaires au-dessus des balances et de la brasserie Karly Flight. »

#### Les ténors à la barre

Par ailleurs, sur le sujet du bien-être équin (B.E.E.), Olivier Delloye a précisé que les « sociétés-mères [avaient] décidé de passer à la vitesse supérieure sur ce sujet stratégique de long terme. Une étude menée par la Fédération nationale des courses hippiques montre que 39 % des Français (et c'est 55 % sur les 18-24 ans !) se disent choqués par l'élevage et l'utilisation des chevaux pour les courses. C'est seulement 21 % pour la balade... D'où un plan d'action en trois axes : collecte de données (image, accidentologie, reconversion), valorisation de ce qui est fait en matière de B.E.E. (faire savoir, et c'est l'affaire de tous !), passer à la vitesse supérieure sur les plus sensibles (accidentologie reconversion). »

Rendez-vous dans notre édition de demain pour les interventions d'Arnaud de Courcelles, Philippe Augier et Cyril Linette.

Enfin, Olivier Delloye a évoqué le « projet d'acquisition d'un siège commun aux trois entités de l'Institution (trot, galop et PMU). Il sera acheté par le galop et le trot. Ce bâtiment neuf est situé dans le quartier des Batignolles à Paris, et a une surface de 10.500m2. C'est deux fois moins de m2 que la surface actuelle des trois sites occupés par l'Institution. Cela permettra d'importantes économies structurelles, ainsi qu'une collaboration plus efficace et agile entre les sociétés-mères et le PMU. L'objectif est d'emménager au second semestre 2022. »

### À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FÉDÉRATION DES ÉLEVEURS

## Antonia Devin : « Un même protocole grippe et rhino pour les courses et l'élevage »

Commission sanitaire.

« Jusqu'à 2020, certains éleveurs étaient désespérés par la présence de cas de Rotavirus. Il fallait importer, parfois avec difficulté, des vaccins. Aujourd'hui, avec l'aide du docteur Fortier, nous avons notre propre vaccin, fabriqué par Zoetis. Il coute 45 € la dose et il est disponible chez la plupart des cliniques vétérinaires. Nous pouvons donc espérer éliminer un jour cette

maladie grave. Entre 2020 et 2021, Camille Vercken et Romain Paillot ont lancé le deuxième plan pour un protocole de sécurité afin de se protéger du Rhodococcus equi : nous donnerons tous les détails dans le prochain *Courrier des* 



éleveurs. Concernant l'artérite virale, la commission du stud-book n'avait pas validé la proposition de rendre obligatoire la vaccination, en raison de l'incertitude de la disponibilité du vaccin. Cette proposition va être à nouveau soumise cet automne. Aux États-Unis – et au

Royaume-Uni –, les éleveurs ont accès aux vaccins atténués pour deux maladies clés : l'artérite virale, ainsi que l'herpes virus de type 1 et 4. Venez nombreux aux conférences sur ce sujet proposées dans le cadre des Équirencontres au mois d'octobre, c'est extrêmement important. À l'avenir nous souhaiterions que le protocole soit le même en course et à l'élevage en ce qui concerne la grippe et la rhinopneumonie. Les saisons de monte 2020 et 2021 se sont bien passées, avec environ 8.000 juments saillies. Le protocole Covid a été respecté. Nous devons continuer à envoyer les documents sanitaires en amont de la saillie. »



# Antonia Devin : « Le passeport digital va remplacer le papier »

Commission internationale

« Le 5 juillet, l'Eftba s'est réunie en vidéoconférence. Des éleveurs de 22 pays étaient représentés. Nous avons parlé de l'arrivée du passeport digital en novembre outre-Manche. Il va assez vite remplacer le papier et contiendra toutes les informations, dès la naissance du cheval : prélèvement, vaccination, transport et changement de propriétaire. Si le statut de High Health Breed (H.H.B.) est adopté [un ensemble de certificat sanitaires rassemblés dans le passeport digital, ndlr] le passage des frontières sera grandement facilité. Les chiffres de Weatherbys montrent que le nombre de juments qui ont traversé la Manche et la mer d'Irlande a baissé de 60 % pendant la saison de monte 2021. La Fédération des éleveurs va rapidement entrer en discussion avec l'Ifce et France Galop pour la mise en place du passeport digital en France. »

# Jean de Cheffontaines : « Une formation à la relation client à destination des entraîneurs »

Président de la Fédération des propriétaires



« Je voudrais remercier Antoine Gilibert pour avoir lancé les bases de la Fédération des propriétaires. Nos membres sont convaincus qu'il ne faut pas opposer les propriétaires : grands et petits, plat et obstacle, français et étrangers, Paris et province. Chacun a le droit d'être

représenté. Nous croyons au travail collectif. Et notre approche privilégie les faits et les chiffres afin de garantir la crédibilité de nos démarches. L'ambition est de devenir l'association de référence pour les propriétaires au galop. Nos voulons faciliter la vie du propriétaire, vis-vis des entraîneurs, prestataires et institutions. Mais également partager la convivialité avec l'ensemble des propriétaires. Nous nous sommes rapprochés de l'association des entraîneurs. Car notre filière doit améliorer sa relation client et faire connaître les bonnes pratiques à l'ensemble de la profession. Nous allons ainsi proposer une formation pour les entraîneurs à France Galop et à l'Afasec. Au-delà de la communication, c'est comprendre les attentes du propriétaire. Et cela s'apprend. Enfin, je terminerai en disant que les trois quarts des éleveurs de la Fédération font également courir. C'est un formidable vivier. »

# Luc Kronus : « Lancer une charte des bonnes pratiques commerciales »

Directeur de la Fédération des éleveurs, au nom de la commission communication

« Les films promotionnels, à destination d'un public français et des éleveurs étrangers, sont de grands succès. Nous comptons sur vous pour les partager. Nous allons lancer la rédaction d'une charte de bonnes pratiques. Un groupe de travail a été constitué. Nous voulons produire,



comme dans les pays Anglo-Saxons, un document qui liste les obligations liées à l'activité commerciale. Dans le cas d'une vente, d'une pension ou d'une prestation d'entraînement. Ce document sera aussi utile dans les démarches de recrutement de nouveaux clients. La Fédération des propriétaires, l'Association des entraîneurs et celle des courtiers vont nous rejoindre pour rédiger cette charte. »

# Julian Ince: « + 1 % de juments saillies en 2021 »

Commission étalonnage

« Nous travaillons beaucoup avec les commissions sanitaire et communication. Cette année, nous avons organisé la première route des étalons numérique. Nous espérons vous recevoir dans nos haras l'année prochaine. La saison de monte s'est dans l'ensemble bien passée. Un cas



de rhino a été détecté et le haras concerné a bien géré la situation. La bonne nouvelle vient d'une augmentation d'1 % du nombre de juments saillies par rapport à 2020. Le répertoire des étalons va bénéficier d'un nouveau site et d'une application sous peu. »

## Pierric Rouxel : « La surabondance d'étalons à petits prix est une impasse »

Commission élevage



« Dans chaque région de France, nos représentants participent aux Conseils des équidés, afin que les éleveurs de galopeurs soient pris en compte en ce qui concerne les aides et subventions. Dans les Safer, nos délégués se battent pour une meilleure reconnaissance de l'élevage

équin. Ils plaident la cause de nos dossiers d'installation et d'extension. Les Groupement de défense sanitaire représentent dans certains départements un chantier en cours de défrichement. Nous travaillons pour une prise en charge d'une partie des frais de dépistage des maladies à déclaration obligatoire.

La commission technique a aussi une fonction d'analyse. Comme un problème actuel qui se pose dans l'étalonnage. On ne peut que se réjouir de la reconnaissance des étalons tête de liste français à l'international, en plat comme en obstacle. Mais notre parc reste très déséquilibré dans son offre. En 2021, 17 étalons étaient proposés à 10.000 € ou plus. Et 94 à plus de 3.000 €. Mais 73 % le sont à moins de 3.000 €. La surabondance d'étalons à petits prix donne l'illusion de produire à moindre coût, mais elle conduit cependant inexorablement l'éleveur dans une impasse. Ces étalons ne saillissent qu'une vingtaine de juments par an. Sauf miracle, ils tombent dans l'oubli, sans permettre une commercialisation satisfaisante à leurs produits. Les nouvelles répartitions des primes propriétaires, qui renforcent l'attractivité des jeunes chevaux, représentent un atout supplémentaire pour la tenue du marché des yearlings. Elles doivent aussi inciter à la réduction de l'offre du parc qui est pléthorique et peu sélective. La question est de savoir comment parvenir à accentuer la qualité plutôt que la quantité. Nous devons en discuter pour dégager des propositions efficaces et réalistes. » •••

### Jean de Cheffontaines : « Il faut donc repenser le programme des réclamers »

Commission programme



« En plat, la situation est paradoxale. Le programme et les allocations font de la France un pays attractif pour l'exploitation des chevaux de course. Notre système est envié par nos voisins. Pourtant, comme on le constate à Deauville, il y a une perte de

compétitivité des chevaux de plat entraînés en France à haut niveau. De même, on constate une baisse de 400 chevaux à l'entraînement.

Globalement, notre programme est pourtant bien fait. Il doit assurer la sélection et proposer des opportunités à chaque cheval, dans une logique de progression sportive et d'optimisation des enjeux. En plat, France Galop a engagé un travail intéressant sur les effectifs et opportunités par fédération. En tenant compte des temps de trajet. Cette démarché va dans le bon sens et va être approfondie.

Le programme offre, de notre point de vue, un bon équilibre pour rentabiliser les 2ans entraînés en France selon leur degré de précocité, leur aptitude en distance et la période de l'année. L'offre dense des derniers mois de l'année fait le plein. Elle est bien adaptée au cheptel français. On peut cependant regretter l'abandon du Prix de la Salamandre (Gr1) il y a 20 ans. Les tâtonnements qui ont suivi n'ont pas donné de solutions satisfaisantes.

Que faire pour regagner en compétitivité face aux étrangers chez les 2ans et 3ans? La taille des acteurs n'est pas en notre faveur. Tout comme l'arrivée plus tardive des poulains à l'entraînement en France. Le plan de relance du programme des jeunes chevaux est constitué à moitié de maidens filières, pour les chevaux issus de saillies à moins de 12.000 €. Trois de ces courses ont eu lieu à Dieppe, Chantilly et Mont-de-Marsan avec 7, 10 et 12 partants. La quatrième course, jeudi à Deauville, réunit 13 partants. L'autre moitié de ces nouvelles courses sont des maidens avec des conditions restrictives : pour 2ans ayant couru mais n'ayant jamais gagné ni reçu 3.000 € en place à Paris ou 2.000 € en province. Six épreuves ont été courues avec une moyenne de plus de neuf partants. Cela permet de démarrer une carrière dans des conditions favorables sans être confronté aux représentants de casaques internationales.

Pour les 2ans, nous pourrions proposer plus de courses sur 1.200m dans les derniers mois de l'année. Nous avions 17 handicaps pour 2ans en 2019. Or nos 2ans débutent tardivement et ils ont besoin de temps pour décrocher une valeur au préalable : nous ne sommes donc pas pour la création de handicaps supplémentaires pour cette catégorie d'âge.

Les réclamers ont un rôle de recrutement de nouveaux propriétaires. Mais elles ont été dévoyées de leur rôle, ne servant plus à la vente. Leur nombre excessif en a fait un système d'exploitation préempté par quelques acteurs. Il faut donc repenser le programme des réclamers.

L'obstacle est une filière d'excellence. Mais le déficit de partants est extrêmement préjudiciable aux paris hippiques. C'est un vrai risque pour la discipline. Le programme d'obstacle est probablement trop pyramidal. Il oblige les chevaux à courir trop tôt et trop vite un Quinté. France Galop a lancé un plan de redynamisation de l'obstacle, incitant le maintien des jeunes chevaux dans notre pays tout en améliorant l'attractivité auprès des parieurs. La situation aurait mérité un véritable diagnostic avant de se lancer dans l'élaboration d'un tel plan.

Notre commission soutient les réflexions qui visent à entamer plus tôt et à terminer plus tard la saison d'Auteuil, afin de préserver les chevaux.

Globalement, on peut dire que notre programme est bon, en phase avec la génétique du cheptel entraîné français. Il doit être stable pour que les acteurs puissent conduire leur activité. »

## Aliette Forien : « Nous devons éduquer les professionnels à parler dans les médias généralistes »

Commission bien-être

« Le bien-être est un sujet essentiel pour l'avenir des courses, à commencer par l'obstacle. Les associations animalistes sont agressives et influentes. Nous devons montrer combien nous aimons nos chevaux et comment nous les traitons avec respect de la naissance à la



fin de leur vie. Nous avons réfléchi à la mauvaise image que donnent les éléments de langage des professionnels auprès des non initiés dans les médias. Il y a une éducation des jockeys et des entraîneurs à faire dès l'Afasec ou lors des stages d'obtention des licences d'entraîneur.

Les films produits par la Fédération sont très vus. Je vous incite à les partager.

La cravache est un sujet sensible. Si elle doit être bannie, ce sera au niveau européen. Bien qu'indolore, elle donne une mauvaise image. Aux États-Unis, les essais de courses sans cravache ont causé des accidents. D'où l'intérêt de la cravache directionnelle. C'est un grand sujet.

Pour le bien-être, nous sommes heureux de pouvoir nous appuyer sur le plan de la F.N.C.H. Il a trois axes : la considération du cheval, la sécurité de l'athlète et la vie après les courses. Je suis très heureuse de présider l'association Au-delà des Pistes. Sylvain Martin et son épouse dirigent l'écurie Seconde Chance qui est aussi une référence. La Fédération participe financièrement avec une subvention annuelle. Tout comme France Galop en ce qui concerne les chevaux qui nécessitent des soins [300.000 € sont prélevés sur l'enveloppe des encouragements : tous les acteurs cotisent, ndlr]. »





UN BON RETOUR À LA FILIÈRE

Comme promis, nous vous proposons aujourd'hui la suite de notre compte-rendu de l'Assemblée générale de la Fédération des éleveurs. Vous allez y retrouver les interventions d'Arnaud de Courcelles (Equidia), ainsi que de Philippe Augier et Cyril Linette (PMU).

La prise de parole de Cyril Linette était clairement la plus attendue de la matinée car la Covid a grevé les ressources des acteurs des courses et chacun voulait savoir comment le PMU avait travaillé, de quelle manière il voyait les choses dans un avenir proche et – surtout – combien il allait pouvoir délivrer à la filière.

Dans son style habituel (un débit de mitraillette!),

le directeur général du PMU a décliné son discours en trois parties : gestion de la crise sanitaire, stratégie et perspectives. Commençons donc par l'essentiel (même si ce n'est pas par là que Cyril Linette a lancé son intervention) : « Nous devrions avoir une progression de 5 % à 6 % versus 2019. Nous allons tenir le coup. Et sauf nouvelle catastrophe, nous tiendrons les engagements que nous avons pris à l'entrée de l'été. » Quinze minutes après la prise de parole d'Olivier Delloye, qui allait dans le même sens [lire notre édition d'hier], voilà qui sonnait comme une belle réassurance pour tous les socioprofessionnels.

# Cyril Linette : « Nous tiendrons nos engagements pris à l'entrée de l'été »

Bilan, stratégie, perspectives. L'intervention du patron du PMU a été très instructive. En voici la synthèse.



Et si l'on reprend le fil du discours, Cyril Linette a dit au sujet de la crise actuelle : « Celle-ci est la plus grande crise de l'ensemble des entreprises françaises depuis probablement la Seconde guerre mondiale. On a démarré 2020 avec une forte croissance. La stratégie mise en place semblait porter ses fruits.

Puis il y a les deux mois sans courses où, sans produit, nous passons à 10 % du chiffre d'affaires. Et on repart assez vite. On signe le meilleur été de l'histoire du PMU. Et puis de nouveau, ça se tend, ça se tasse, parce que des restrictions reviennent en fin d'année. Fin 2019, nous avions prévu un résultat [argent reversé à la filière, ndlr] à 770 M $\in$ ... ramené à 458 M $\in$  en avril 2020, à un moment où nous n'avons quasiment aucune visibilité... Et finalement, nous avons remonté notre estimation à 640 M $\in$  pendant l'été, malgré les restrictions et les fermetures de points de vente à partir de la fin octobre. Ce résultat a été tenu au 31 décembre, puisque nous avons atterri à 650 M $\in$ . Ces vagues étaient inédites, pour toutes les entreprises. »

En 2021, la situation a encore été compliquée. Entre 3.000 et 3.500 points de vente ont été fermés pendant environ sept

mois (fin octobre 2020, début juin 2021). Cela représente un quart des points de vente, mais ces points de vente pèsent 40 % de notre chiffre d'affaires... Donc cela veut dire que 33 % des enjeux ont été bloqués.

Mais le PMU, malgré les contraintes, a plutôt bien résisté. « Avec 33 % des enjeux bloqués, on a toujours été mieux, puisqu'on a démarré à -25 % et on a même fini au printemps avec du -15 % ou même -10 %. Les parieurs se sont adaptés. Et de notre côté, nous avons suffisamment dynamisé l'activité pour que celle-ci perde effectivement de l'argent mais probablement moins que ce que les chiffres de départ nous conduisaient à craindre. »

Pour 2021, le PMU avait d'abord tablé sur un objectif de 805 M€, hors Covid. Puis cette donnée a été intégrée en cours d'année. Les objectifs ont été revus. Au premier semestre, il y a 80 M€ – ou même un peu plus – de marge en moins. Mais sur le second semestre, l'idée est de revenir aux estimations qui avaient été fixées en début d'année, pour cette partie du moins (car ce qui a été perdu en début d'année le restera). Ça sera, dixit Cyril Linette, « assez challenging » tout de même, surtout s'il y a une quatrième vague de Covid. •••





À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FÉDÉRATION DES ÉLEVEURS

Déjà, il y a de nouvelles restrictions. Le reconfinement en Martinique, Réunion et Guadeloupe (des régions très importantes pour le PMU), puis l'entrée en vigueur du passe sanitaire début août ont pesé dans l'activité. Malgré cela, l'été 2021 a été meilleur que celui de 2019 (sans Covid)... tout en restant en dessous de l'été historique de 2020. « La progression est de l'ordre de 5 % à 6 % par rapport à 2019 sur les six premières semaines de l'été. C'est très satisfaisant et significatif. Mais depuis quelques jours, on sent les conséquences du passe sanitaire. »

Sur la stratégie, le PMU faisait face à un paradoxe : entre 1997 et 2012, le chiffre d'affaires a presque doublé (+88 %)... mais entre 1997 et 2018, le taux de pénétration hippique a parallèlement été divisé par deux (-46 %)! Ce que Cyril Linette résume en une formule : « Deux fois plus de ventes mais deux fois moins de clients. »

« Sans jugement de valeur sur ce qui a été fait avant, car chaque situation est différente selon les époques, il a fallu opérer un virage à 90°. Il a fallu s'armer de courage et de bon sens pour faire tourner le bateau quasiment à l'opposé de la direction qu'il prenait depuis des années. Pas par plaisir de la contradiction mais parce que cela me semblait nécessaire. » Cela s'est notamment traduit par une baisse de charges internes du PMU: elles étaient de 417 M€ en 2018 ; elles seront comprises entre 325 M€ et 330 M€ en 2021. « C'est 90 M€ de charges en moins et ce n'est pas fini. On va encore pouvoir continuer à baisser ces charges. Et contrairement à ce que j'entends parfois, cette baisse est pérenne. Le résultat sera ainsi durablement amélioré. Dès que nous pourrons travailler normalement, une fois sortis de la Covid, vous verrez un résultat qui sera forcément amélioré par le fait que l'on aura dépensé moins. »

Et comme un bénéfice collatéral, cette baisse de charges « a eu la vertu de focaliser l'entreprise sur l'essentiel, a expliqué le DG du PMU. Le PMU est une entreprise formidable, très attachante, mais qui avait parfois une culture un peu bureaucratique en mobilisant parfois les équipes un peu à gauche et à droite. Nous avons décidé de prioriser au maximum et de focaliser les équipes sur le plus important : clairement le pari hippique et le client.



C'est ça le travail de transformation culturelle d'une entreprise parfois un peu administrative en une vraie entreprise qui fait du commerce. Ce recentrage s'est traduit par un reset général en 2018 : priorité aux jeux hippiques, priorité au réseau physique, et produit ciblé avec un ADN très fort. Il faut travailler un peu pour jouer au pari hippique, qui requiert un peu d'expertise. On n'attire pas les gens aux échecs avec un jeu de dames. Ce n'est pas la peine de singer la FDJ, ce n'est pas la peine de singer les paris sportifs. Il faut travailler sur ce que l'on est. Le faire connaître, le faire grandir, le simplifier. Nous nous sommes recentrés sur notre clientèle de base parce que c'est elle qui va désormais nous aider à nous développer. »

La tendance était à -3,5 % d'enjeux entre 2012 et 2018... elle devrait atteindre +3,2 post 2021.

Cyril Linette a ensuite présenté les perspectives post-Covid. Les deux priorités sont la transmission et l'omnicanal.

Le premier mot-clé est "transmission". « Le PMU a toujours recruté. La preuve en est que, contrairement à ce que certains pensent parfois, à tort, notre clientèle n'est pas si vieille. » Aujourd'hui, le PMU veut recruter de nouveaux parieurs. Pour cela, explique Cyril Linette, « il faut miser sur la transmission entre les parieurs actuels et les parieurs futurs. Je ne crois pas à la conquête au large car nous sommes un produit ciblé. Nous devons compter sur les passionnés pour qu'ils transmettent leur passion à d'autres ; 70% des clients du PMU sont venus au pari hippique parce qu'ils ont été initiés par quelqu'un. On va industrialiser ce processus de transmission en utilisant nos clients et des moyens pour adresser des cibles que l'on estime adressables. C'est un recrutement progressif qui va se faire en systématisant ce qui a toujours été fait au PMU. Pour ça, il faut aussi travailler l'image pour éviter l'effet ghetto. Pour que nous fassions envie, le client doit pouvoir être satisfait de son opérateur, fier de sa pratique, et que cette pratique bénéficie d'une bonne image. Donc il faut des images. Comme Antoine Griezmann, que nous avons recruté parce que c'est un passionné de pari, c'est un passionné de courses. Il est totalement dans la transmission. Sa passion, il la tient de son père et il la transmet aujourd'hui à ses amis... Il sera notre incarnation. Vous l'avez vu dans une publicité mais vous le verrez encore beaucoup plus dans les semaines et les mois à venir car il fera des pronostics, des vidéos pour l'actualité du PMU. Il sera très utilisé commercialement à partir de la fin du mois d'août. Vous allez le voir arriver notamment sur les réseaux sociaux. »

Quand Cyril Linette a pris la tête du PMU, il a d'abord travaillé sur la rétention par l'empathie (2019/2020); la phase actuelle est celle de la conversion à la transmission (2021/2022). L'acte 1 est de « revitaliser notre cœur de cible » et l'acte 2 de « mobiliser ce cœur de cible pour élargir la base clients en convertissant durablement de nouveaux joueurs à l'hippisme. »

Le second élément stratégique est l'omnicanal. Il s'agit de développer l'activité à la fois en dur et en ligne. Historiquement, le PMU avait un peu (pour reprendre l'expression de Cyril Linette) le « pied sur le frein » quand il s'agissait de développer le digital, par peur de cannibaliser le dur. Beaucoup d'entreprises ont connu cette crainte, notamment des enseignes de distribution. Mais pour le patron du PMU, il est temps aujourd'hui de travailler sur les deux avec la bonne articulation. Car le digital peut aider à recruter de nouveaux parieurs. Et l'international aussi, « où le PMU a quelques dizaines d'euros de millions de marge à aller chercher ».

Le réseau est l'objet de tous les soins. Pendant la crise, le PMU a ainsi versé entre 20 M€ et 25 M€ pour aider les titulaires de points PMU. L'opérateur suit la santé du réseau de très près.

Et pour continuer à développer *l'online*, une nouvelle expérience client et deux nouveaux paris ont été ou seront lancés. Par exemple, la "question du jour" sera d'abord proposée aux parieurs *online*, avant d'arriver dans le réseau. Celle-ci propose une approche nouvelle du pari hippique. Respectueuse de l'ADN du pari (expertise), mais accessible au plus grand nombre. Par exemple : quel jockey va gagner le plus de courses cet après-midi ? L'approche nous semble très prometteuse.

Enfin, en conclusion, Cyril Linette a répété que le PMU avait « accéléré la transformation et beaucoup créé. Les résultats vont se sentir après le Covid, parce que pour l'instant, celui-ci nous empêche de voir les résultats. Mais mécaniquement, ces résultats vont arriver. Notre objectif est de reverser 740 M $\in$  à la filière en 2021. »

# Philippe Augier : « Le PMU vit une forte évolution très positive »

Le nouveau président du Conseil d'administration du PMU a délivré son "rapport d'étonnement", selon l'expression en vigueur dans les entreprises : « Avant de rejoindre le PMU, j'étais comme beaucoup, dans le " y a qu'à, faut qu'on". Mais mon regard a radicalement changé



en étant à l'intérieur. Le PMU est une grande entreprise, modernisée par Cyril. Il fallait une équipe nouvelle. C'est le cas et son Comité de direction remarquable. Chaque directeur est au top de son métier. Si je prends quelques exemples : la Convention collective du PMU a été totalement revue... et signée par les quatre syndicats du PMU! Nous avons aussi réorganisé totalement les réseaux commerciaux. Ce très gros chantier visait à nettoyer les strates qui s'étaient accumulées depuis plusieurs années.

Nous avons aussi mis en place une nouvelle approche marketing construite en lien avec les sociétés-mères. Un nouveau jeu va arriver qui va changer la nature même du pari. Parce que finalement, notre offre avait évolué un peu toujours dans la même direction, alors que l'on peut inventer de nouveaux jeux qui apportent une autre attractivité. »

Philippe Augier a ensuite rappelé que le travail sur les frais de fonctionnement avaient permis de dégager 80 M€ d'économies/an. Il a aussi parlé de l'évolution du statut du PMU : « D'énormes dangers liés au passage en Société Anonyme ont été évités. Nous restons dans le GIE, tout en modernisant la gouvernance avec l'entrée d'administrateurs indépendants libres de tout intérêt, et en créant de nouveaux comités : un comité RSE (responsabilité sociale et environnementale) et jeu responsable, mais aussi un comité d'investissement. Le PMU vit une forte évolution très positive et les résultats le prouvent, malgré les difficultés liées à la période. »

## Arnaud de Courcelles : « Faire rayonner les courses, ses acteurs et le pari »



Le patron du Pôle média Equidia a d'abord rappelé l'enjeu qui est le sien : faire rayonner les courses, ses acteurs et le pari. Avec deux missions : la première est de produire et de diffuser les images des courses et la seconde est de médiatiser les courses et l'univers hippique. Sur la

mission 1, Equidia s'appuie sur un fort panel de diffusion qui compte la chaîne Equidia, Equidia Racing (toutes les réunions du jour à la carte, sur internet et smartphone), Equidia Pro (16 canaux, 5 langues) et Equidia Régions (direct/replay courses P.M.H.). Ce dernier point est particulièrement important pour les professionnels. Equidia Régions est en cours de déploiement. L'objectif à juin 2022



est de diffuser l'intégralité des réunions P.M.H. en live sur l'application et le site Equidia.

Arnaud de Courcelles a ensuite détaillé l'action de son pôle depuis deux ans : recentrer la ligne éditoriale sur les courses, rendre Equidia gratuit sur le digital, innover dans la captation des images, développer la prescription du pari, promouvoir la filière et les acteurs et produire de nouveaux contenus digitaux.

À ce jour, l'audience d'Equidia – tous supports confondus – est de 300.000 téléspectateurs par jour. Et une étude qualitative montre que les clients adhèrent. On note 88 % de satisfaction sur un plan général (+6 vs 2019), 78 % sur les conseils d'experts (+15 %) et 96 % pour le Grand Debrief et La Grande Heure (+6).

La seconde mission d'Equidia est de revenir dans le quotidien des Français. Pour cela, le pôle TV de l'Institution a misé sur M6 pour les Grands Prix, sur RMC Découverte en TNT gratuite (cible passionnés sport +45 ans) pour le Quinté+... et est en discussion avec BFM Régions pour les courses régionales. Les nouveaux canaux de BFM pourraient proposer des magazines locaux et des réunions en live. Un « projet très important » pour Arnaud de Courcelles.

Le patron d'Equidia a conclu en rappelant les apports positifs du partenariat avec Tony Parker sur le long terme.



Élodie +33 (0)6 69 99 72 38 | Lizzy +33 (0)6 69 25 82 33

